

QU'EST-CE QUE LE RÉESCOMPTE ?

Le mécanisme de réescompte de l'IEOM est un **dispositif de refinancement de crédits** consentis par les établissements de crédit aux entreprises.

C'est un moyen permettant aux entreprises d'**obtenir des crédits à un taux plafonné**.

À ce jour, le **taux maximum** pour l'entreprise bénéficiaire d'un crédit réescompté est de **2,75 %**.

POUR EN BÉNÉFICIER, L'ENTREPRISE DOIT REMPLIR LES CONDITIONS SUIVANTES :

- ✓ Être **immatriculée au Répertoire d'identification des entreprises de Nouvelle-Calédonie** (identifiant RID)
- ✓ Réaliser un **chiffre d'affaires annuel inférieur à 3,6 milliards XPF**
- ✓ Être **cotée par l'IEOM** (voir liste des cotations éligibles)

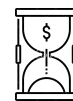
QUELQUE SOIT :



Le secteur d'activité



La localisation



La durée du crédit

COTATIONS ÉLIGIBLES AU RÉESCOMPTE (NOUVELLE ÉCHELLE DE COTATION)

F1	G1	H1	J1	N1
F2	G2	H2	J2	N2
F3	G3	H3	J3	N3
F4	G4	H4	J4	J0
F5	G5	H5	J5	X0*

*entreprise de création récente (moins de 4 ans)

LA COTATION DE L'IEOM ÉVOLUE

NOUVELLE ÉCHELLE DE COTATION
Entrée en vigueur le 30 novembre 2020

Enjeux de la cotation

- Faciliter le dialogue préteur-entreprise en mettant à disposition une référence commune
- Suivre le financement des entreprises notamment grâce à l'accès aux refinancements de l'IEOM

Cotation IEOM = cote d'activité + cote de crédit

Cote d'activité

Cote	Chiffre d'affaires (en millions de XPF)
A	< 100 000 000
B	1 000 000 à 1 000 000 000
C	1 000 000 000 à 2 000 000 000
D	2 000 000 000 à 3 000 000 000
E	3 000 000 000 à 4 000 000 000
F	4 000 000 000 à 5 000 000 000
G	5 000 000 000 à 10 000 000 000
H	10 000 000 000 à 20 000 000 000
J	> 20 000 000 000
N	Chiffre d'affaires non qualifié
X	Entreprise en liquidation

Cote de crédit

Cote	Description
1	Excellent
2	Très bon
3	Bon
4	Moyen
5	Médiocre
6	Insuffisant
7	Non classé
8	Non classé
9	Non classé
10	Non classé

Comment lire la cotation ?

111 entreprise dans le chiffre d'affaire compris entre 50 et 240 millions de francs, avec la capacité à honorer ses engagements sur un horizon de 3 ans et au-delà.

Sur simple demande à l'adresse entreprises@ieom.nc, la cotation de votre société pourra vous être transmise par courrier.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
27 91 08 | entreprises@ieom.nc | www.ieom.fr